



# Le Plan de Gestion



## Le Plan de Gestion HISTORIQUE

- 1992-1993 dans le cadre du PDD, première démarche PGH
- 1994 : Label paysage attribué au territoire du bocage Bressuirais, par la DIREN, qui financera les premiers PGH
- 1999 : Dans le cadre des CTE, un groupe de travail met en place un cahier des charges « Plan de Gestion des Haies ».
- On peut contractualiser les mesures haies avec un PGH sur l'ensemble des Deux-Sèvres.
- 2003 : le Pays du Bocage Bressuirais est retenu territoire éligible au CAD malgré l'absence d'enjeux régionaux. Le Pays ne répond pas à la cohérence territoriale mais montre une forte mobilisation politique pour son paysage.

### D1 : Historique

→ Historique de la mise en œuvre des PdG sur le bocage bressuirais



## Le Plan de Gestion MISE EN OEUVRE

- Formation de groupe au pied de la haie
- Diagnostic partagé avec l'exploitant
- Définition des objectifs de gestion
- Définition des actions à mettre en place
- Évaluation

### **D2 : Mise en œuvre**

→ Les premiers destinataires des PdG sont les agriculteurs



## Le Plan de Gestion FORMATION EN GROUPE

- En salle
  - rôles et fonction du bocage
  - principes de gestion
- Au pied de la haie
  - Diagnostic partagé
  - Définition des objectifs
  - Définition de la gestion
  - Échanges

### **D3 : Formation en groupe**

→ Importance des formations au pied de la haie. Cela permet de fixer les idées, de savoir de quoi on parle (haie haute, haie basse...). On réalise un mini PdG en une journée pour donner une idée.



## Le Plan de Gestion DIAGNOSTIC PARTAGE

- Typologie de la haie
- Etat de la haie
- Mode de gestion appliqué
- Objectifs à atteindre
- Mode de gestion à appliquer

### **D4 : Diagnostic partagé**

→ Il est préférable d'établir le diagnostic AVEC l'exploitant agricole, notamment pour discuter avec lui de ses objectifs.



## Le Plan de Gestion OBJECTIFS

**Une haie = un diagnostic = un  
objectif = une intervention**

### **D5 : Objectifs**

→ Établir un diagnostic, un objectif, une intervention : pour chaque tronçon de haie

## Le Plan de Gestion TYPOLOGIE



- 1- haie disparue
- 2 – clôture, barbelé, grillage
- 3 – haie relictuelle
- 4 – haie relictuelle arborée = alignement d'arbre
- 5a – haie rectangulaire sans arbre
- 5b – haie rectangulaire avec arbre
- 6 – haie arborescente
- 7 – haie multi strate
- 8 – haie plantée

### D6 : Typologie

→ Présentation d'un exemple de typologie. Attention : la typologie est différente selon les territoires.



## Objectifs Interventions

- Clôture
- Brise vent
- Rupture de pente
- Biodiversité
- Production bois de chauffage
- Production bois d'œuvre
- Paysager
- Renforcement par plantation
- Mise en défens
- Exploitation du bois
- Entretien tardif
- Entretien latéral
- Mise en lumière du pied
- Entretien latéral et sommital

### D7 : Objectifs / interventions

→ Exemples d'objectifs qui peuvent être retenus pour chaque tronçon de haie (selon l'exploitant et le technicien). Remarque : une haie placée en rupture de pente peut avoir un intérêt sur l'écoulement des eaux et sur la qualité de l'eau (filtration). On peut aussi rajouter l'objectif « affectif ».



## Le Plan de Gestion CONTENU DU DOSSIER

- **Commentaire – État des lieux**
- **Tableau des aménagements et des coûts prévus par haie**
- **Photo aérienne par îlot de l'exploitation :**
  - N° de la haie
  - Légende de l'intervention

**D8 : Contenu du dossier**



## Le Plan de Gestion COMMENTAIRE

- Présente l'exploitation, sa SAU, sa production, sa situation
- Décrit le maillage bocager de l'exploitation
- Donne le linéaire total de l'exploitation : km
- Donne le maillage : ml / ha
- Expose les objectifs de gestion de l'agriculteur
- Expose les points forts et les points faibles
- Enfin donne les principales directives à suivre pour les cinq ans à venir en matière de gestion de haies bocagères

### D9 : Commentaire

→ Description du maillage bocager de l'exploitation : on peut avoir différents cas de figure ; les haies de l'exploitation peuvent être morcelées, regroupées, certaines au bord d'un cours d'eau, sur une butte...

Exemples de directives à suivre :

- si toutes les haies sont taillées sur le dessus : ne plus tailler une partie des haies sur le dessus
- si toutes les clôtures désherbées : ne plus désherber une partie des clôtures

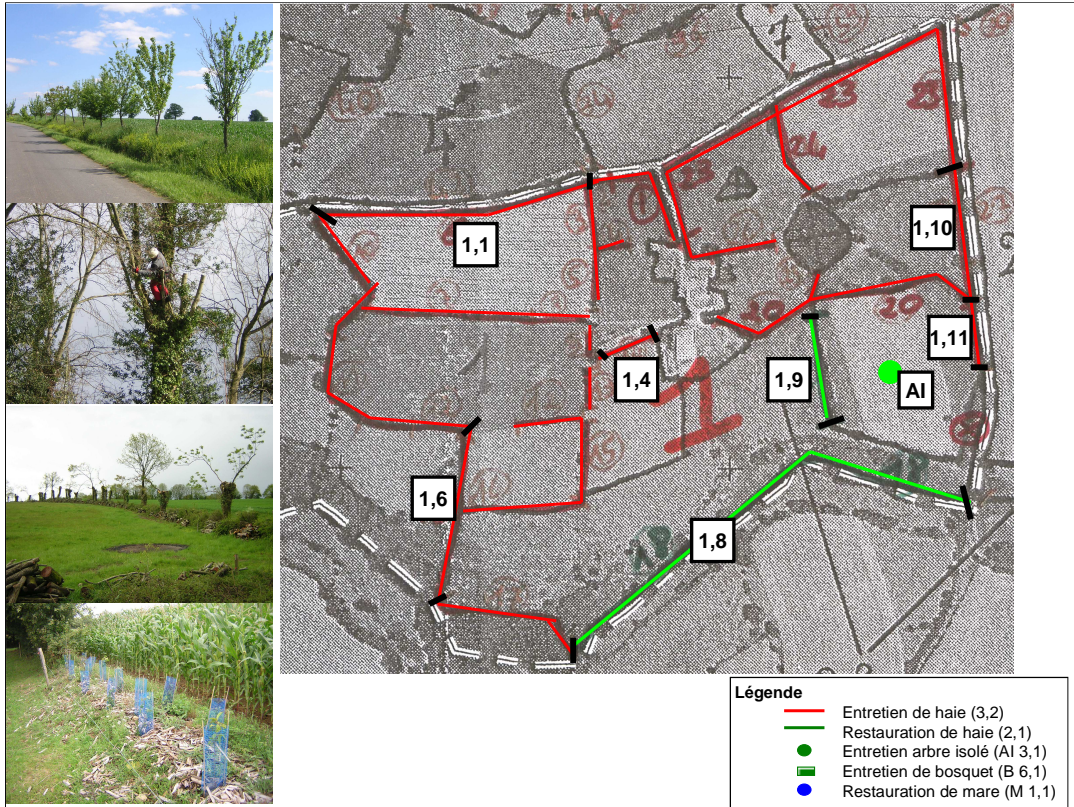
N° de haie		Eléments de diagnostic			DESCRPTIF DU PROJET D'AMENAGEMENT : Entretien, Restauration (taille de têtards, recépée), Plantation, Conservation d'éléments remarquables	Entretien	Restauration	Unité (m ou a r e)
		rôle principaux de la haie	situation	essences présentes				
<b>ILOT N° 11</b>								
11.1	7	clôture, biodiversité	limite d'îlot	acacia, merisier, fusain, aubépine, églantier, ajonc, orme, chêne, prunellier et 1 poirier greffé	Strate arbustive vieillissante, ormes en début de maladie. Recéper la haie en conservant le poirier, les merisiers, les aubépines arbustives.		x	340
11.2	5b	rupture de pente, limite le lessivage et l'érosion, clôture, biodiversité	entre une prairie temporaire et une prairie naturelle, et une partie en limite d'îlot	haie composée de plusieurs poirier sauvage, chêne, églantier, saule ajonc, prunellier, genêt	entretien latéral uniquement, projet de laisser monter la haie pour créer une haie haute		x	279
11.3	7	biodiversité, corridor, confort des animaux	en limite d'îlot le long de la voie SNCF	merisier, chêne, saule, aubépine	cette haie ne reçoit pas d'entretien, les animaux l'entretiennent"			235
<p>dans cet îlot, il est à noter la présence d'arbres fruitiers (merisier, poirier sauvage) dont un greffé, d'acacia (seul endroit de l'exploitation où il est présent), d'une haie primordiale pour la qualité des eaux de surfaces : celle se situant en rupture de pente</p>								

## D10 : Tableau des aménagements

→ Dans le tableau des aménagements, les tronçons de haies sont répertoriés par îlot.




Une évolution majeure dans les documents présentés aux agriculteurs par Bocage Pays Branché est la suppression des colonnes qui concernent la contractualisation (mesures, montant...). Ces données font l'objet d'un document administratif et non technique.

Il faut faire attention aux haies mitoyennes. Si on les prend en compte, il faut voir les objectifs avec l'autre exploitant.



### D11 : Exemple de cartographie

→ Cartographie par îlot, par haie avec des codes couleur.

	Répartition de la qualité des haies			Quelques chiffres clés				
	typo	ml	pourcentage	linéaire total (en ml)		20019		
	3	252	1,26	linéaire contractualisé ( ml)		16717		
	4	2757	13,77	linéaire restauré (ml)		297	1,77 %	
	5a	3362	16,79	% de haies hautes		46,41 %		
	5b	4250	21,23	SAU de l'exploitation (ha)		120,70		
	6	602	3,01	indice bocager (ml/ha)		164,66		
	7	8621	43,06	Haies Hautes = 46,07 %				
8	175	0,87						
<b>TOTAL</b>	<b>20019</b>	<b>100</b>						
	Tableau récapitulatif des mesures pour l'enjeu "Biodiversité"							
	Mesures CAD	N° de la mesure	Taux	unité (ml ou unité ou are)	montant annuel €	montant sur 5 ans €	financement annuel €	financement CAD sur 5 ans €
	entretien de haie	0602A02	0,31	16420	5 090,20	25 451,00	5 412,54	27 062,70
	restauration haie dégradée	0601A02	0,88	297	261,36	1 306,80		
	entretien arbre isolé	0615A	4,57	0	0,00	0		
	entretien de bosquets	0616 A	11,43	0	0,00	0		
	restauration de mares	0610A01	60,98	1	60,98	304,90		
								

**D12 : 3 tableaux récapitulatifs**



## Le Plan de Gestion LES PRINCIPES

- prendre en compte la totalité de l'exploitation (haies, lisière de bois, ripisylves, bosquets,...)
- maintenir ou atteindre un maillage de 75 ml/ha (125 ml/ha dans le Bocage Bressuirais)
- entretenir au minimum 50% du linéaire en haies hautes

### D13 : Les principes

→ Dans le PdG, il est nécessaire de prendre en compte toute l'exploitation, même si seulement une partie est contractualisée.



## Cahier des charges ENTRETIEN

- **respecter les périodes de nidifications :**
  - haie haute : taille interdite d'avril à septembre
  - haie basse : taille interdite d'avril à août.
- **utilisation de matériel n'éclatant pas les branches**
- **3 passages en 5 ans, toléré tous les ans pour la clôture**
- **emprise de la haie :**
  - 2 m pour les haies basses
  - 3 m pour les haies hautes
- **pas de traitement phytosanitaires sur la haie**

### **D14 : Cahier des charges : entretien**

→ En 2000, mise en place d'un cahier des charges sur tout le département des Deux-Sèvres (CTE, CAD).



## Cahier des charges RESTAURATION

- **respecter les périodes de nidifications :**
  - haie haute : travaux interdits d'avril à septembre
  - haie basse : travaux interdits d'avril à août
- **enrichissement par potée et semis**
- **ébranchage des arbres têtards**
- **mise en défens de la haie par la pose d'une clôture**
- **recépage, plessage de la haie**
- **maintien d'arbres morts pour sauvegarder l'habitat de certaines espèces**

**D15 : Cahier des charges : restauration**



## Cahier des charges ENTRETIEN DES ARBRES ISOLES

- élagage des branches basses
- débroussaillage au pied de l'arbre

### **D16 : Cahier des charges : entretien des arbres isolés**

→ Cette mesure est souvent appliquée sur les territoires situés entre plaine et bocage.



## Cahier des charges ENTRETIEN DES BOSQUETS

- intérieur : débroussaillage entre les arbres 2 fois en 5 ans minimum
- extérieur : taille de formation des hauts jet

**D17 : Cahier des charges : entretien des bosquets**

→ Peu utilisé



## Le Plan de Gestion EN CHIFFRE

- **Entretien : 0,31 € / ml / an**
- **Réhabilitation : 0,88 € / ml / an**
- **Entretien d'un arbre isolé : 4,57 € / arbre / an**
- **Entretien des bosquets : 11.43 € / are /an**
- **Restauration de point d'eau : 60,98 € / mare /an**

D18 : Le PdG en chiffres